

Octobre 2014

Le Laser Mégajoule de simulation nucléaire est devenu opérationnel

Jean-Marie MULLER *

Le 23 octobre 2014, Le Premier Ministre, Manuel Valls, a déclenché la première expérience de simulation d'un tir d'arme nucléaire au Laser Mégajoule (LMJ) du CESTA (Centre d'études scientifiques et techniques d'Aquitaine) situé sur la commune de Barp (Gironde). Le Laser Mégajoule doit permettre de simuler des essais nucléaires afin de maintenir la force de dissuasion française en état opérationnel, c'est-à-dire, en clair, de la développer.

Cet événement n'est pas une surprise. Il était attendu, mais il n'en est pas moins décisif car il officialise la violation flagrante des traités internationaux concernant les armes nucléaires. En 1996, le Traité d'Interdiction Complète des Essais nucléaires (TICE) vise une interdiction universelle des essais nucléaires comme moyen d'arrêter la production d'armes nucléaires. Or, depuis sa signature en 1998, la France n'a cessé de mettre en œuvre le programme « Simulation » qui a pour but d'assurer la continuité, l'adaptation et la modernisation de la dissuasion nucléaire, ce qui implique le renouvellement de l'arsenal. Un rapport du Sénat annonce tout d'abord un coût global de 5 milliards d'euros, puis, en 2009, on annonce 6,6 milliards. Quel sera le surcoût définitif ?

Selon un document publié en janvier 2006 par le Ministère de la défense, « le Laser Mégajoule, indispensable pour simuler le fonctionnement nucléaire de l'arme, (...) permettra d'atteindre en laboratoire des conditions thermodynamiques (densité, pression, température) similaires à celles rencontrées lors d'un essai nucléaire. » On ne saurait être plus clair : le Laser Mégajoule est une alternative aux essais nucléaires et sa décision de le construire a donc été prise en violation du Traité d'Interdiction Complète des Essais. Par ailleurs, à l'évidence, le programme Laser Mégajoule viole l'article VI du Traité de non-prolifération (TNP) car il s'inscrit en faux contre l'obligation des États dotés de l'arme nucléaire de s'engager de bonne foi dans un processus conduisant au désarmement nucléaire sous tous ses aspects.

Ce qui accentue le caractère inacceptable de la mise en service du Laser Mégajoule, ce sont les propos tenus à cette occasion par Manuel Valls. Ne reculant

devant aucun dithyrambe, le Premier Ministre fit le panégyrique le plus emphatique qui soit de la dissuasion nucléaire. Il va égrener ainsi tous les clichés, tous les poncifs du catéchisme de la foi nucléaire. Il s'est dit « particulièrement heureux » de se retrouver sur « le site prestigieux du Commissariat à l'énergie atomique pour cette inauguration du Laser Mégajoule » : « Une installation qui marquera l'histoire de la dissuasion nucléaire. » « La première chose que l'on ressent ici, a-t-il poursuivi, c'est l'excellence. Le Laser Mégajoule est parmi les grands projets scientifiques que la France a conduits ces dix dernières années. Il permet de recréer, en laboratoire, des conditions de température et de pression similaires à celles atteintes lorsque les armes sont employées. Il est donc capable de recréer les conditions de la fusion thermonucléaire » (on ne saurait affirmer plus clairement que le LMJ viole le TICE). « La réalisation du Laser Mégajoule, a-t-il affirmé, est une formidable vitrine technologique pour notre pays, notre industrie d'armement et notre savoir-faire industriel. C'est aussi un instrument exceptionnel pour le développement de la France. »

« Au-delà de la grande avancée technologique que représente la Laser Mégajoule, je veux y voir également, a-t-il souligné, une concrétisation de l'engagement de la France, du Président de la République et du gouvernement en matière de dissuasion nucléaire. (...) La France est donc le premier pays au monde pour qui le dispositif de « Simulation » garantit à lui seul le fonctionnement d'une nouvelle arme thermonucléaire. Pendant toute la guerre froide, la France a fourni un effort considérable pour ne pas être distancée par les deux grandes puissances de l'époque. Mais, désormais, c'est elle qui fait la course en tête pour les technologies de dissuasion. » (On ne saurait affirmer plus clairement que le LMJ viole délibérément le TNP.)

Le Premier Ministre a également montré qu'il partageait sans le moindre doute l'illusion selon laquelle l'arme nucléaire apporte à la France une réelle puissance : « La France est un grand pays. (...) Et si sa voix, a-t-il insisté, est écoutée dans le monde, si ses armées contribuent à la stabilité et à la paix dans le monde, au Sahel, en Centrafrique, au Liban, aujourd'hui en Irak, la France le doit aussi au nucléaire de défense. » Mais il conviendrait que Manuel Valls précise à travers quel scénario l'arme nucléaire pourrait être utilisée pour combattre le terrorisme : contre qui la menace nucléaire serait-elle exercée, avec quelle crédibilité, quelles seraient les conséquences de son emploi ? Mais il ne semble pas que le LMJ puisse simuler les conséquences humaines cataclysmiques d'un tir nucléaire...

L'inauguration du Laser Mégajoule n'a pas fait la une de l'actualité et l'événement est resté ignoré de l'immense majorité des citoyens français qui ont d'autres préoccupations. Et pourtant leur responsabilité est directement engagée dans cette violation du droit international d'une gravité exceptionnelle : elle ne peut avoir d'autre conséquence que de favoriser la prolifération des armes nucléaires qui menace l'avenir même de l'humanité.

Faut-il rappeler que la résolution de l'ONU du 24 novembre 1961 déclare : « Tout État qui emploie des armes nucléaires et thermonucléaires doit être considéré comme violant la Charte des Nations Unies, agissant au mépris des lois de l'Humanité et commettant un crime contre l'Humanité et la civilisation. » Or, le Laser Mégajoule n'a d'autre finalité que de préparer l'État français à employer des armes nucléaires : de ce fait, il participe directement à une entreprise criminelle. L'association Négajoule considère que le LMJ est un « laboratoire de crimes nucléaires ». Il appartient donc aux citoyens français qui refusent d'être complices de la préméditation d'un crime contre l'humanité d'affirmer leur objection de conscience et de raison à la dissuasion nucléaire française afin d'exercer sur les dirigeants une contrainte démocratique qui les oblige à céder. Le Laser Mégajoule n'a d'autre justification que le développement de la dissuasion nucléaire et il ne suffirait pas de protester contre sa mise en service : il faut exiger le renoncement à la dissuasion nucléaire. Dans une démocratie, ce sont les citoyens, et non les dirigeants, qui sont dépositaires du pouvoir souverain. C'est donc à eux qu'appartient la responsabilité de ne pas accepter l'inacceptable. Mais encore faut-il qu'ils décident d'exercer leur pouvoir...

Tout attentisme ne serait qu'un renoncement et une démission : les citoyens français doivent exiger ici et maintenant le désarmement nucléaire unilatéral de la France sans attendre un hypothétique désarmement multilatéral de tous les États nucléaires. Certes, le désarmement mondial est souhaitable ; il doit être une visée, mais, dans les circonstances actuelles, il ne peut pas être un objectif pour les citoyens français. Pour d'aucuns, il risque fort d'être un alibi pour refuser le désarmement unilatéral. La mise en service du Laser Mégajoule est la preuve française qui confirme, s'il en était besoin, que les États dotés se refusent à envisager des négociations en faveur d'une Convention pour l'élimination mondiale des armes nucléaires. Plus que jamais, celle-ci apparaît impossible dans un avenir prévisible.

Écoutons une nouvelle fois ces propos de Théodore Monod qui sont plus que jamais d'actualité : « *Le désarmement, tout le monde en parle, personne n'en veut, c'est évident. On s'en gargarise dans les discours officiels... Mais ce n'est pas sérieux, personne n'en veut en réalité, personne n'y songe sérieusement. Si on y songeait sérieusement, quel est le*

pays qui aurait le courage de déclarer la paix au monde ? Un pays qui dirait : "Moi, je désarme", désarmement unilatéral ? Ça serait, à travers le monde, une telle flambée de stupéfaction que là, peut-être, les choses changeraient. La France est LE pays le plus qualifié pour un geste pareil, un geste qui aurait un retentissement prodigieux – j'allais dire cosmique. Là, les choses changeraient. »

* Philosophe et écrivain. Dernier ouvrage paru : *Libérer la France des armes nucléaires, Face à la préméditation d'un crime contre l'humanité*, Chronique Sociale.

Le Mouvement pour une Alternative Non-violente (MAN) a lancé une campagne en faveur du désarmement nucléaire unilatéral de la France :

www.francesansarmesnucleaires.fr

Site personnel : www.jean-marie-muller.fr